

# CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 2.					
PAR RICHARD PÈRE ET FILS, Ingénieurs-opticiens, brevetés, quai St-Antoine, 11.					
HEURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	CIEL.
6 heures du mat.	18d. au-dessus de 0.	76 deg.	27 pou. 7 lig.	N.-O.	Soleil.
Midi....	d. au-dessus	deg.	27 pou. lign.		
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midiv.	Couch.	Phases.		Age.
4 h. 44m.	6 m.	7 h. 26m.	Premier quart.		12

Le Censeur donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

ON S'ABONNE :  
 Lyon, au Bureau du Journal, quai St-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 32. au 2me.  
 Paris, chez MM. Lepelletier-Bourgoin, officier de correspondance, place de la Bourse, n° 3, au 1er.

PRIX :  
 16 francs pour 3 mois ;  
 52 francs pour 6 mois ;  
 64 francs pour l'année.

Hors du département du Rhône, 1 franc de plus par trimestre.

Lyon, 2 août 1838.

DES FÊTES DE JUILLET EN 1838. — REVUE DES JOURNAUX DE DÉPARTEMENTS.

Les anniversaires de 1830 ont été célébrés si mesquinement à Lyon, qu'un concert unanime de réprobation s'est fait entendre de toutes parts.

Le Journal du Commerce a protesté contre le mauvais vouloir de l'administration. Le Courrier de Lyon lui-même a fait entendre des paroles de blâme. — C'est qu'il est triste aussi de voir à quel point nous sommes arrivés. Quand les souvenirs de 1830 sont réveillés par les anniversaires, on jette un regard sur le passé, on l'évoque; on se rappelle l'attitude héroïque et courageuse de la population lyonnaise au moment des événements; on voit en quelque sorte surgir ces magnifiques revues qui suivirent la victoire populaire. — Ces démonstrations prouvaient que les populations avaient foi dans la révolution.

Les choses sont bien changées. Si le peuple ne s'émeut plus, c'est qu'il a cessé d'espérer; s'il est froid, c'est qu'il a été froissé. Si à Lyon seulement il fut resté morne et silencieux, on pourrait douter encore de la réalité et des causes de ce silence; mais à Grenoble, à Strasbourg, à Toulouse, les fêtes ont eu les mêmes caractères qu'à Lyon.

A Paris, elles ont été marquées par de tristes incidents. La police, pour étouffer sans doute toute pensée joyeuse, pour amortir plus sûrement l'esprit public, a procédé aux anniversaires par des arrestations et des visites domiciliaires; elle a foulé avec sacrilège la tombe des héros de juillet!!!

Pourquoi s'arrêterait-elle dans ses violences, puisqu'elle est omnipotente? A elle donc la suprématie en France, à elle l'obéissance. Car elle traîne sans pitié dans des cachots humides une jeune femme affaiblie par les chagrins et la maladie; elle heurte insolemment au pied le tertre qui recouvre les corps de nos amis; elle arrête, emprisonne des hommes qu'elle surveille, dit-elle, dans leurs projets coupables, et se garde bien de les éclairer par d'utiles avis. Si elle ne recule pas devant d'odieuses mesures contre une femme, pourquoi aussi le domicile du sage et savant La Mennais ferait-il obstacle à ses investigations?

La rougeur monte au front quant on voit où nous sommes arrivés, à quel degré d'abaissement on nous a conduits, sous cet éternel prétexte de consolider l'ordre public et d'étouffer les factions. — Les factions! on les augmente par de pareilles rigueurs; les factions! on les augmente par une politique acerbe et rétrograde. Qu'importe? Le système du 13 mars triomphera: il est dans une phase de recrudescence.

On a profité des anniversaires pour prouver à l'étranger qu'on n'avait pas renoncé aux anciennes traditions de police. Si le gouvernement s'agit pour se donner une apparence de force, croit-on que le congrès de Tœplitz n'ait pas l'œil sur la nation française, qu'il ne comprenne pas ce qu'il y a de dangereux pour le pouvoir dans le silence des populations, dans leur attitude froide et glaciale? Il en tirera des conclusions qui ne seront pas favorables à l'ordre de choses actuel.

Si partout les mêmes faits se sont produits pendant les anniversaires, c'est que partout les mêmes causes ont produit les mêmes effets; c'est que partout en France, à Paris comme à Lyon, à Lyon comme à Strasbourg, comme à Toulouse, les illusions de 1830 sont détruites. De là cette ligne de démarcation qu'on remarque entre le peuple et les autorités. Les magistrats font des fêtes officielles, ils n'ont pour

cortège que des fonctionnaires salariés, et la population s'abstient de tout contact avec eux. C'est là un fait grave et significatif.

Quand les choses sont arrivées à ce point, c'est l'indice de mécontentements sérieux; alors l'autorité est entraînée malgré elle à se montrer jalouse de ses prérogatives; ardente à les soutenir, elle devient soupçonneuse et défiante; elle ne songe pas à administrer par la persuasion, mais à maintenir par la force, à soumettre les résistances par des attentats à la liberté des citoyens. Il devait en être ainsi dans un pays où les chefs de divers cabinets ont proclamé bien haut le mépris de la popularité.

Si on refoule le peuple, si on le dédaigne, il se retire, se tient à l'écart et médite sur le passé.

GRENOBLE. — Le 28 une messe à laquelle ont assisté les autorités; le 29 quelques coups de canon, un tir à l'oiseau, de rares lampions au palais-de-justice, à l'hôtel-de-ville, à la préfecture et aux casernes: voilà toutes les fêtes qui ont signalé à Grenoble l'anniversaire des journées de juillet.

(Patriote des Alpes.)

STRASBOURG. — Les journées de juillet se sont écoulées à Strasbourg, comme dans la France entière sans doute, au milieu de la plus grande tranquillité, au sein de la plus complète indifférence.

N'eût été le bruit officiel de vingt-un coups de canon et le son des cloches, on aurait cru, en vérité, que c'était une journée ordinaire, tant la population était étrangère à toute démonstration d'enthousiasme, à tout sentiment d'allégresse.

Les fêtes de juillet n'existent plus que de nom; on ne peut les abolir entièrement, mais on les réduit à une nullité presque absolue; on les célèbre avec le moins de bruit possible. Il y avait plus d'éclat jadis quand une reine mettait au monde un petit prince ou une petite princesse, qu'il n'y en a aujourd'hui quand il s'agit de fêter la mémoire d'un événement inouï dans l'histoire de tous les siècles.

Il y a pour ainsi dire convention tacite entre la nation et le gouvernement pour s'abstenir: le gouvernement, parce que les souvenirs de 1830 lui rappellent les principes qui ont prévalu à cette époque, et qu'il a désertés depuis; la nation, parce qu'elle regarde comme une dérision de célébrer un événement dont les conséquences légitimes ont été étouffées.

(Courrier du Bas-Rhin.)

LONS-LE-SAUNIER. — Malgré les louables efforts faits par l'administration municipale pour régénérer le souvenir des journées de juillet, pour réchauffer l'enthousiasme en faveur du glorieux anniversaire, l'indifférence la plus complète a accueilli la célébration de cette révolution avortée, de cette tentative infructueuse de régénération politique et sociale. Le peuple vient bien en curieux assister aux spectacles qu'on lui donne; mais il ne retrouve plus ces élans passionnés, cette ardeur enthousiaste qu'il avait le lendemain des trois jours. Il ne comprend plus pourquoi et de quoi il se réjouirait. Les hommes et les événements l'ont fait ainsi. Peut-être un jour d'autres hommes et d'autres événements parviendront-ils à donner un nouveau lustre à cette fête populaire et à réhabiliter la révolution de juillet, maintenant si humiliée et si méprisée.

(Patriote du Jura.)

CHALON. — Les fêtes de juillet ont été ce qu'elles sont chaque année à Chalon, une espèce de réminiscence réfrigérante d'une révolution dont on cherche à déshabiller la France. C'est assez dire qu'on nous a donné la mille et unième représentation du mat de cocagne et de ses maigres canards, d'un tourniquet à deux sous la passe, d'un tir d'oiseau et du plus pauvre feu d'artifice dont on ait conservé la mémoire. Ce feu, tiré par le plus beau temps possible, a renforcé chacun dans l'opinion que les artifices du juste-milieu étaient complètement évanés.

Ce lugubre et malencontreux bouquet de la fête a confirmé

la justesse de la proposition que nous avions faite d'un spectacle gratuit dans notre nouvelle salle. Ce genre de divertissement offre, au moins, l'avantage d'un résultat inmanquable, lorsque l'on a choisi de bonnes pièces et qu'elles sont représentées par une bonne troupe.

(Patriote de Saône-et-Loire.)

La ville de Châteaubriand va bien tristement passer les trois jours anniversaires des glorieuses journées de juillet, journées à qui tant de gens (oh oui! bien ingrats, sans doute!) doivent le bonheur, le rang, l'aisance dont ils jouissent et le pouvoir dont ils ne devraient user que dans les intérêts du peuple.

Or, en cette ville donc, le 28, service à l'intention de ceux qui ont combattu pour la liberté, et qui par le fait se sont fait tuer pour des hommes qui, aujourd'hui, font mesquinement brûler en leur intention quelques cierges allumés peut-être en toute autre intention!... La garde citoyenne (on n'en veut plus ici que pour donner du relief à l'autorité) est invitée à assister au susdit service.

Les habitants sont invités à pavoiser leurs maisons les 28 et 29, et à les illuminer le 29, jour où il sera fait une distribution de quelques kilogrammes de pain sec. Mais plus de banquets civiques, plus de fête, plus de feu de joie (plus de feu de joie, on a bien raison!) et plus de revue de garde nationale... Que ferait-elle, la garde nationale, puisqu'il n'y a point de saint-sacrement à escorter?

Comme on le voit, nous avons un maire très-patriote, à Châteaubriand!... Celui-là du moins ne se fera pas destituer, comme son prédécesseur, pour avoir rédigé un programme trop électrisant des fêtes de juillet.

(National de l'Ouest.)

TOULOUSE. — L'aspect général de la cité était assez maussade hier soir: les curieux foisonnaient à l'ordinaire, mais la pâture des réjouissances officielles n'était pas évidemment en rapport avec les besoins.

L'enthousiasme patriotique s'était concentré à l'Athénée, comme dans un sanctuaire.

Les illuminations, réduites déjà à leur plus simple expression par la lésinerie municipale, ont fait fiasco complet, grâce au soin que prend l'entrepreneur de n'allumer les rares lampions que le plus tard possible. A défaut d'un feu d'artifice qui n'existait pas, l'affluence considérable qui s'était prêtée à la mystification a paru beaucoup goûter l'emplacement choisi. Nous devons nous féliciter d'avoir pris l'initiative à cet égard.

On prétend que si les fêtes de juillet ont été si misérablement célébrées par nos autorités, c'est que les fonds destinés aux anniversaires demeurent en réserve pour le jour prochain où devra naître le petit-fils de la dynastie.

L'enthousiasme a suppléé les réjouissances hier, ce jour-là le réciproque aura lieu. Compensation.

Le seul fait remarquable de la revue d'hier, est celui d'un des messieurs de l'état-major qui s'est laissé choir de cheval.

Des enfants s'étaient juchés en foule sur une baraque du port de la Daurade, pour mieux voir les fusées absentes. Tout-à-coup le toit s'en défonça et s'écroula. Deux ou trois enfants ont été légèrement blessés.

Il est probable que la baraque en question est celle de M. Lespinasse, non recouverte en zinc et verroulée par conséquent, contrairement permanente qui a été déjà signalée à l'administration.

(L'Emancipation.)

On lit dans le Courrier de Lyon :

Les anniversaires de juillet ont été célébrés avec beaucoup de calme dans notre ville. Il est vrai que l'on ne se met pas en frais d'imagination pour remuer les esprits et pour les frapper par le spectacle de nouveaux divertissements. C'est toujours le même programme, invariablement stéréotypé, pour tous les anniversaires possibles.

On lit dans le Journal du Commerce de Lyon :

Sept ans sont souvent peu de chose dans la vie d'un homme; mais souvent aussi sept ans marquent beaucoup dans la vie d'une

THÉÂTRES.

LE BOURGEOIS DE GAND. — ODRY.

Voulez-vous rire? choisissez entre le Bourgeois de Gand et la face d'Odry. Ce sont là, chacun dans son genre, deux excellentes bouffonneries; seulement la bêtise d'Odry est beaucoup plus spirituelle et vraie que tout le prétendu drame historique de M. Hippolyte Romand. D'après les feuilletons des grands journaux de la capitale, nous nous attendions à une œuvre sérieuse, à une œuvre de quelque portée, de quelque valeur littéraire, et nous n'avons eu, à notre grand étonnement, qu'un méchant mélodrame. Rien de plus grotesque et de plus étrange que ce duc d'Albe, vieux blagueur s'il en fut, si ce n'est pourtant son vertueux secrétaire qui, pendant vingt ans, dissimule son amour pour sa patrie, se couvre du masque le plus odieux, commet les plus grands forfaits, répand le sang des meilleurs citoyens, et cela pour faire abhorrer le tyran dont il est le ministre et assurer par la révolte l'indépendance de son pays. Tel est ce burlesque révolutionnaire. Cette intrigue politique est assaisonnée d'une passion adultérine et d'un amour incestueux; il s'y trouve encore un enfant dont deux pères se disputent la paternité et qui ne sait auquel se donner. Voilà le fond de l'ouvrage. Il a su pourtant, mieux que le Caligula d'Alexandre Dumas, trouver grâce devant le parterre de l'Odéon et peupler l'expliciter que par le talent des acteurs chargés des principaux rôles; car tout est faux dans cette œuvre, caractères, situations et péripétie. Le style en est déclamatoire, et malheureusement la manière dont cette pièce a été rendue sur notre scène ne pouvait guère la réhabiliter à nos yeux et la sauver d'une chute. Nos artistes, en effet, au lieu de s'appliquer à adoucir les teintes forcées, à atténuer par un débit simple et vrai toute l'exa-

gération du dialogue, se sont au contraire donné beaucoup de mouvement et d'efforts pour être plus faux que leurs rôles. Puisse notre troupe de comédie ressusciter au prochain contact de Ligier et recevoir quelques étincelles de son talent!

En attendant le comédien du roi, bâtons-nous de rire avec Odry, le comédien du peuple. Ce Nestor du vaudeville vient nous faire ses adieux. Il y a cinq ans que nous recevions ceux de son camarade Brunet, ce type de la bonhomie. Ce que nous éprouvions alors, nous l'éprouvons aujourd'hui. Les dernières représentations d'un artiste de talent provoquent, au moment de sa retraite, un sentiment de tristesse et de vénération. Nous n'avons pu nous en défendre en revoyant Odry, ce vétéran du théâtre des Variétés, le comique de nos pères. C'est toujours la même finesse, le même naturel, la même niaiserie. Odry est aussi curieux à voir qu'à entendre. Il y a plus de sel et d'intention comique dans ce qu'il ne dit pas que dans ce qu'il prétend nous vaudevillistes. Aussi quelques-uns d'entre eux le comprennent si bien, qu'ils comptent plus sur le jeu de sa physionomie que sur l'esprit de leur dialogue. Voyez plutôt le Chevreuil. Est-il possible de faire durer plus long-temps l'insignifiance d'une situation qui reste toujours la même? Est-il possible d'être meilleur dans une aussi mauvaise pièce? est-il possible d'être plus vrai dans un ouvrage aussi invraisemblable? Pourtant, nous devons le dire, Odry nous a semblé parfois, pour produire de l'effet, sacrifier au mauvais goût de la foule; aussi c'est avec peine que nous l'avons vu, dans la scène du lit, ravaler le théâtre du Vaudeville jusqu'aux traiteaux de la foire.

Odry, on le sent, n'est pas à son aise au milieu de quelques-uns de nos artistes pleins d'inexpérience. Il ne reçoit pas le mot qu'il attend où il le reçoit trop tard. On lui enlève ses temps où on lui en fait alors qu'il n'en a plus besoin. Ceux qui sont en scène avec lui ne savent pas l'écouter, ou ils oublient leur rôle pour l'écouter comme le public et lui rire au nez.

Adieu l'illusion! Odry perd à n'avoir pas son entourage des Variétés; Odry n'est complet que là. Rendez-lui Vernet, Brunet, le vieux grognard Lefèvre, et quelques autres encore, et Odry alors s'abandonnera à ses propres inspirations; il n'aura plus à s'inquiéter des autres, il sera lui.

Il y a toujours du désavantage, même pour un artiste en représentation, à se produire dans des ouvrages dont le principal rôle a été créé avant lui avec originalité et talent. Les premières impressions restent d'ordinaire victorieuses. C'est ce qui est arrivé à Odry dans Chapollard et dans Bilboquet des Saltimbanques. Il n'y a point fait oublier Breton. Odry n'a plus ni l'âge ni le physique du premier de ces personnages; et, quoique plus vraie et plus naturelle, la couleur qu'il a donnée au second ne vaudra jamais pour la foule l'entrain et la verve de notre Bilboquet-Breton. Il y a dans le saltimbanque d'Odry beaucoup plus d'observation; aussi a-t-il quelque chose de triste et de souffreteux qui fait peine à voir. C'est la nature prise en flagrant délit; c'est notre père Thomas avec son asthme, Thomas dans sa vieillesse. Odry nous montre le saltimbanque chez lui et sur la place, deux hommes en un: l'homme public et l'homme privé. Breton l'a conçu autrement; il est toujours le saltimbanque en représentation, sur la place comme chez lui.

Nous nous permettrons, à l'égard d'Odry, une légère critique de détails. Comment se fait-il qu'après nous avoir dit à propos de mouchoir: Un mouchoir, & donc! c'est du luxe! il en vienne, pour produire un effet, à en tirer un de sa poche. C'est là un contre-sens.

Il nous reste à apprécier Odry dans plus d'un ouvrage, et nous le ferons. Si son talent n'a qu'une face, cette face nous présente une si grande originalité, une si piquante observation de la nature qu'elle mérite à elle seule d'occuper le feuilleton et d'exciter la curiosité publique.

LÉON B.

nation. Que de changements opérés parmi nous depuis juillet 1831 jusqu'à la même époque de 1838! Je ne parle pas des transformations politiques, car elles sont en dehors de ma sphère; mais je mentionne seulement les différences dans la célébration des anniversaires.

On se rappelle encore, comme un conte féerique, les éblouissantes solennités qui signalèrent 1831, la guerre de l'indépendance au Grand-Camp, et ces fêtes de trois jours dont la fraternité politique et l'enthousiasme national relevaient l'éclat; alors il était permis de croire que ces commémorations seraient éternelles; bientôt, cependant, elles furent brusquement interrompues pour ne point insulter au deuil des guerres civiles, et maintenant encore on semble craindre le réveil des souvenirs; nous en sommes presque venus au point de désirer que les années suivantes ne soient point souillées par les mesquines parades des jours passés.

Quel a été le motif de la pauvreté du dernier programme? Je ne veux point le savoir; mais il est bien certain que si la municipalité a reculé devant une dépense suffisante, au moins aurait-il mieux valu répandre sur les classes pauvres un peu d'or, que d'étaler ses lésinerie dans de maigres et inutiles réjouissances.

**On lit dans le National :**

La prochaine réunion des conseils-généraux commence à beaucoup occuper la presse départementale, et l'examen sérieux qu'elle consacre par avance aux diverses questions que ces assemblées pourront avoir à traiter témoigne hautement de l'intérêt qui devra s'attacher aux délibérations. La question des enfants trouvés, celles de la mendicité et de l'instruction primaire ont fourni au *Patriote des Alpes*, à *l'Emancipation* et au *Patriote jurassien* la matière d'excellents articles sur lesquels nous aurons bientôt occasion de revenir.

Nous engageons le rédacteur du *National* chargé d'examiner les questions traitées par la presse départementale à consulter le *Censeur*, quand il reviendra sur les questions de mendicité, d'instruction primaire et des enfants trouvés; nous avons, dans le mois dernier, publié sur la suppression des tours plusieurs articles, signés A. P., qui nous paraissent dignes de fixer son attention.

D'après une injonction ministérielle des premiers jours de juillet, et qui paraît se rattacher à la recrudescence de rigueurs contre la presse, le commissaire de police de Chalon-sur-Saône, accompagné de deux agents, a fait, avant-hier matin, 31 juillet, une visite dans l'imprimerie de M. Julien Duchesne, rédacteur en chef du *Patriote de Saône-et-Loire*. L'inspection de ce magistrat n'a donné lieu à aucune saisie ni à aucune constatation de contrevention. C'est la première fois, depuis la révolution de juillet, qu'une mesure de ce genre a été prise à Chalon-sur-Saône.

M. de Châteaubriand est arrivé à Lyon. L'illustre voyageur est descendu à l'hôtel de Provence.

Dimanche, on a retiré de la Saône, à Vaise, le cadavre d'un individu qui paraissait avoir séjourné long-temps dans l'eau; il avait un col, et était chaussé de souliers. On présume que c'est le corps d'un militaire qui se sera noyé en se baignant.

Dimanche, sur les cinq heures du soir, le nommé François Michaud, âgé de 30 ans, natif de Lyon, marchand de charbon, rue Laurencin, n° 2, est tombé mort au coin de la rue Sainte-Hélène et de la rue d'Auvergne. Ce trépas subit était le résultat d'un anévrisme.

Le nommé Pierre Gauthier, âgé de 17 ans, attaché au service du bateau à vapeur *l'Eclair*, qui fait le service de Lyon à Arles, étant descendu pour puiser de l'eau, a glissé sur la dernière marche de l'escalier, et est tombé dans le Rhône, où il s'est noyé, malgré les secours que le capitaine et les employés du bord se sont empressés de lui porter.

**COURS DES SOIES DE LA DROME ET DE L'ARDÈCHE.**

Le marché de Romans du 27 juillet a été, comme le marché précédent, pour ainsi dire nul pour les affaires en soie; les prix étaient tenus pour les soies ordinaires :

14 à 16 d. f. 28 à 30.

A Aubenas, le 28 du mois dernier, il y a eu beaucoup d'empressement pour les achats en soie. Les prix étaient les mêmes que le marché précédent; toutes les soies du marché se sont pour ainsi dire vendues :

10 à 12 d. f. 28 à 30.

9 à 10 d. f. 30 à 32.

Les soies d'ordre sont tenues à des prix très-élevés; il n'y a pas eu d'affaires.

**LISTE DES JURÉS QUI DOIVENT SIÉGER AUX ASSISES DU RHONE DU TROISIÈME TRIMESTRE 1838.**

*Jurés ordinaires.* — Antoine-Bonaventure Pain, marchand-fabricant,

**LES TOMBEAUX DE JUILLET.**

Air d'Octavie.

Des fleurs, enfants, vous dont les mains sont pures;  
Enfants, des fleurs, des palmes, des flambeaux!  
De nos trois jours ornez les sépultures:  
Comme les rois, le peuple a ses tombeaux.  
Charles avait dit: « Que juillet qui s'écoule  
Venge mon trône en butte aux niveleurs.  
Victoire aux lys!... » Soudain Paris en foule  
S'arme et répond: Victoire aux trois couleurs!  
Pour parler haut, pour nous trouver timides,  
Par quels exploits fascinez-vous nos yeux?  
N'imitiez pas l'homme des Pyramides:  
Dans son lincaul tiendraient tous vos aïeux.  
Quoi! d'une charte on nous a fait l'aumône.  
Et sous le joug vous voulez nous courber!  
Nous savons tous comment s'écroule un trône;  
Dieu juste! encore un roi qui veut tomber!  
Car une voix qui vient d'en haut, sans doute,  
Au fond du cœur nous crie: Egalité!  
L'égalité! c'est peut-être une route  
Qu'aux malheureux ferme la royauté!  
Marchons! marchons! A nous l'Hôtel-de-Ville!  
A nous les quais! à nous le Louvre! à nous!  
Entrés vainqueurs dans le royal asile,  
Sur le vieux trône ils se sont assis tous.  
Qu'un peuple est grand qui, pauvre, gai, modeste,  
Seul maître, après tant de sang et d'efforts,  
Chasse en riant des princes qu'il déteste,  
Et de l'état garde à jeun les trésors!  
Des fleurs, enfants, vous dont les mains sont pures;

quai de Flandre, 150. — Augustin-Victor, propriétaire à St-Martin-en-Haut, canton de St-Symphorien. — Henri Abel, marchand-fabricant, rue de l'Enfance, 27. — Louis Bonnet, avocat à la cour royale, rue St-Jean, 53. — Charles-Victor Roux, marchand-fabricant, place du Plâtre, 16. — Joseph Rousset, marchand de soie, demeurant à la Guillotière, place Louis XVI, 22. Romain Sauzet, trésorier des hôpitaux, rue des Célestins, 6. — Louis-Etienne Chaigne, propriétaire, rue de la Barre, 28. — Jean-Marie Dupuis, docteur-médecin, rue de la Préfecture, 10. — Charles Bernard, hôtelier, rue du Plat, 2. — Hilaire Latour-Baradas, marchand-fabricant, rue Lafont, 28, ci-devant, et actuellement rue des Capucins, 21. — Balthazar-Jean Baron, marchand-fabricant, rue Vieille-Monnaie, 29. — Jean-Claude Blanc, marchand-fabricant, rue des Capucins, 19. — François Berliat, marchand-fabricant, rue des Capucins, 6. — Henri-César Brosset, marchand-fabricant, quai de Retz, 42. — Philippe-André Mariéton, fabricant de tulles, grande rue Longue, 25. — Antoine-Victor Brosse, propriétaire-rentier, à Bessenay. — Jean-Marie Piégay, marchand de farines, rue Ecorcheboeuf, 12. — Léger-Antoine Belin, propriétaire, rue des Marronniers, 4. — Jacques Steiner, banquier, rue Royale, 27. — Marie-Anne-Arthur Vingtrier, propriétaire, rue St-Dominique, 15. — Félix Pinet, propriétaire-avocat, rue de l'Archevêché, 4. — Antoine Favre, marchand-fabricant, rue Ste-Marie-des-Terreaux, 2. — Jean-Marie-David Saie, marchand de soie, quai St-Vincent, 65. — César Michel, marchand-fabricant, place Sathonay, 1. — Jean-Marie Voyant, marchand de fer, grande rue de la Guillotière, 87. — Charles-Gilbert-Gabriel Morel, épiciers-droguiste, place du Plâtre, 6. — Joseph Thomas, marchand-fabricant, rue des Capucins, 17. — Joseph Grange, colonel en retraite, rue Ste-Croix. — Antoine Rozier, notaire, rue St-Côme, 3. — Christophe-Nizier Douyeux, propriétaire, place de la Platière, 4. — Jean-Claude Chavanne, marchand-fabricant, rue des Capucins, 13. — Félix Lecoq, professeur à l'Ecole vétérinaire, membre de la société d'agriculture, demeurant à l'Ecole vétérinaire. — Martin Rassicand, propriétaire à Longessaigne, canton de St-Laurent. — Auguste-Julien Delore, drapier, rue Lanterne, 9. — Pierre Vachon, marchand-drapier, rue Trois-Carreaux, 6.  
*Jurés supplémentaires.* — Jean-Marie Fasulle, agent de change, rue de l'Arbre-Sec, 5. — Nicolas Gayet, propriétaire, rue d'Egypte, 2. — Hyacinthe Divier, directeur des contributions indirectes, rue de Bourbon, 24. — Siméon Tournon, marchand de soie, rue du Griffon, 2.

**Paris, 31 juillet 1838.**

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Le sort de la Belgique est arrêté pour trois ans. Le *statu quo* sera maintenu durant de laps de temps pendant lequel se débattront les discussions et les protocoles de la conférence de Londres. Léopold a obtenu un bail de 3, 6, 9 ans, disent les diplomates. Après cela, qui vivra verra.

— Les fêtes de juillet, à Rouen et au Havre, ont été aussi tristes qu'à Paris. La pluie a commencé vers une heure après midi.

— Le steamer *le Tage*, parti du Havre le 16 juillet, à six heures du soir, pour St-Petersbourg, est arrivé à Copenhague le vendredi suivant 20 juillet, à six heures du matin, après une traversée qui n'a duré que 84 heures. C'est un peu moins de temps qu'il n'en fallait, il y a soixante ans, pour aller de Paris à Caen par le coche.

— On a répandu à Nancy la nouvelle que l'abbé Menjaud, proviseur du collège sous la Restauration, venait d'être nommé coadjuteur de l'évêché de cette ville. M. Menjaud est la chair de la chair de l'abbé Forbin-Janson. Le journal ministériel de la Meurthe blâme lui-même hautement cette nomination.

— Dimanche dernier, M. Gauguier a dû recevoir une sérénade à Nancy.

— Parmi les nombreuses difficultés qui contrarient le gouvernement dans son projet d'élever la colonne mémorative de juillet, il en est une qui ne sera jamais vaincue. On sait que sur cette colonne doivent être inscrits les noms qui se sont le plus distingués pendant les trois jours. Mais ces noms glorieux de la révolution ont la plupart été flétris par la cour des pairs et par les assises. Presque tous les combattants de juillet ont été enfermés dans les prisons. Cette difficulté est sérieuse, et retardera de long-temps encore l'élevation du monument.

— L'administration du chemin de fer de Paris à la mer a choisi pour directeur en chef des travaux M. Virla, ingénieur de la marine, chargé en ce moment des travaux de la digue de Cherbourg. M. Virla a obtenu de M. le ministre de la marine un congé pour se rendre en Allemagne et en Angleterre afin d'y étudier comparativement les chemins déjà existants. M. Jaubert accompagnera M. Virla dans ce voyage scientifique.

— Les journaux allemands annoncent qu'il est à peu près certain que le prince de Metternich ne se rendra pas cette année à Johannisberg. Aussi l'on a suspendu les préparatifs commencés au château. On attache ici beaucoup d'im-

portance aux conférences de Tœplitz. Toutefois il n'est guère probable que l'affaire hollandaise occupera les premiers rangs dans les discussions, car les grandes puissances viennent d'adresser à leurs ambassadeurs à Londres leurs instructions rédigées d'un commun accord.

La question espagnole sera soumise à un sérieux examen. Un projet de pacification, avec le secours des puissances de l'Ouest, n'a pas été abandonné. Cependant on veut examiner jusqu'à quel point don Carlos aurait des chances de succès.

— Le public s'occupe principalement à Berlin des affaires du Hanovre. On est curieux de voir quel parti le roi va prendre, bien qu'on sache qu'il ne cédera point. Il est certain qu'il a repoussé les prières d'un parent très-proche qui l'avait exhorté à adopter enfin un système de conciliation. D'un autre côté, nous pouvons affirmer, sans crainte d'être démentis, qu'une puissance amie, et exerçant une haute influence, a fait inviter S. M. à s'abstenir de tous procédés violents. Le rescrit du co-régent de la Hesse électorale donne lieu à une foule de conjectures, parce que la commission permanente des états a mis en accusation devant le tribunal d'appel le ministre de Harstein, à raison de cet acte.

— Les commissaires espagnols ont en deux conférences avec M. Laffitte pour l'affaire de l'emprunt. Si nous sommes bien informés, ce banquier aurait trouvé dans ses inspirations de crédit le moyen de subvenir aux besoins actuels de la Péninsule, et d'assurer aux anciens créanciers des ressources pour attendre l'exécution de vastes projets qui, en donnant à l'Espagne une nouvelle position commerciale et industrielle, ferait sortir du sein des populations les richesses qu'elle ne saurait trouver ailleurs. Le projet des finances est à la fois un système d'administration générale applicable dès ce moment. Nous croyons savoir que la question d'un traité de commerce entre les deux nations a été discutée, et que, sur cette garantie, le cabinet des Tuileries ne serait pas éloigné de prêter les mains à la cause de la reine. M. Molé a dû hier entendre les parties, et l'on se flattait beaucoup de mener à bien l'affaire proposée sous des garanties politiques et commerciales.

— Dimanche, une dépêche télégraphique a annoncé aux préfets les événements qui avaient troublé les pieuses visites aux tombes du Louvre; mais ce que nous ne savions pas, c'est que le roi a été retenu deux jours par suite des travaux excessifs auxquels le condamne son dévouement aux affaires du pays. Cette circonstance n'aurait pas été de trop pour expliquer à la population parisienne le pourquoi de l'absence du roi et de sa famille, et la non-réception des autorités civiles et militaires.

— On a remarqué que pendant les fêtes de juillet les hôtels de MM. Laffitte et Georges Lafayette n'ont pas été illuminés.

— La *France septentrionale*, de Lille, est condamnée, comme ses confrères d'Arras et de Douai, à 500 fr. d'amende et à un mois de prison, pour la reproduction de l'article du *Temps* qui a été condamné.

— M. Martin (de Strasbourg) devient avocat à la cour de cassation en remplacement de M. Nestor Arronhson.

— On assure que M. Romieu, préfet de la Dordogne, quitte Périgueux pour aller remplacer à Toulouse M. Onfroy de Bréville, que le ministère est obligé de mettre à la retraite, à cause de ses querelles sans fin avec les autorités municipales du pays.

M. de Marcillac, député ministériel de Périgueux, sera, dit-on, le successeur de M. Romieu.

— Il paraît que le général Sébastiani a gagné son bâton de maréchal durant les fêtes du couronnement à Londres. Si l'on en doit croire ses amis, le maréchal Soult aura l'honneur de réparer à l'égard de l'ambassadeur général l'ingratitude dont il est victime. Le maréchal Soult a-t-il pris un pareil engagement? Nous avons quelque répugnance à le croire.

Cette promotion au maréchalat serait motivée par la situation financière des affaires belges, qui rendra en florins au roi Guillaume tout ce qu'il aurait perdu par une attaque de vive force.

Toutefois, on annonce que la question de la navigation

Enfants, des fleurs, des palmes, des flambeaux!  
De nos trois jours ornez les sépultures:  
Comme les rois, le peuple a ses tombeaux.  
Des artisans, des soldats de la Loire,  
Des écoliers s'essayant au canon,  
Sont tombés là, vous léguant leur victoire,  
Sans penser même à nous dire leur nom.  
A ces héros la France doit un temple;  
Leur gloire au loin inspire un saint effroi.  
Les rois, que trouble un aussi grand exemple,  
Tout bas ont dit: Qu'est-ce aujourd'hui qu'un roi?  
Voit-on venir le drapeau tricolore?  
Répètent-ils, de souvenirs remplis.  
Et sur leur front ce drapeau semble encore  
Jeter d'en haut les ombres de ses plis.  
En paix voguant de royaume en royaume,  
A Sainte-Hélène en sa course il atteint.  
Napoléon, gigantesque fantôme,  
Parait debout sur ce volcan éteint.  
A son tombeau la main de Dieu l'enlève.  
« Je t'attendais, mon drapeau glorieux!  
Salut! » Il dit, brise et jette son glaive  
Dans l'Océan, et se perd dans les cieus.  
Dernier conseil de son génie austère!  
Du glaive en lui finit la royauté.  
Le conquérant des sceptres de la terre  
Pour successeur choisit la Liberté!  
Des fleurs, enfants, vous dont les mains sont pures;  
Enfants, des fleurs, des palmes, des flambeaux!  
De nos trois jours ornez les sépultures:  
Comme les rois, le peuple a ses tombeaux.

Des corrupteurs la faction titrée  
Déserte en vain cet humble monument,  
En vain compare à l'émeute enivrée  
De nos vengeurs le noble dévouement.  
Enfants, en rêve, on dit qu'avec les anges  
Vous échangez, la nuit, les plus doux mots;  
De l'avenir prédez les louanges,  
Pour consoler ces âmes de héros.  
Dites-leur: Dieu veille sur votre ouvrage;  
Par nos erreurs ne vous laissez troubler.  
Du coup qu'ici frappa votre courage  
La terre encore a long-temps à trembler.  
Mais dans nos murs fondrait l'Europe entière,  
Qu'un prompt départ de vingt peuples rivaux  
La liberté n'aurait de la poussière  
Qu'emporteraient les pieds de leurs chevaux.  
Partout luira l'égalité féconde.  
Les vieilles lois errent sur les débris.  
Le monde ancien finit: d'un nouveau monde  
La France est reine, et son Louvre est Paris.  
A vous, enfants, ce fruit des trois journées;  
Ceux qui sont là vous frayaient le chemin.  
Le sang français des grandes destinées  
Trace en tout temps la route au genre humain.  
Des fleurs, enfants, vous dont les mains sont pures,  
Enfants, des fleurs, des palmes, des flambeaux!  
De nos trois jours ornez les sépultures:  
Comme les rois, le peuple a ses tombeaux.

P.-J. DE BÉRANGER.

intérieure de la ligne de l'Escaut pourrait bien devenir une source abondante de protocoles aussi définitifs que les précédents.

— Si la politique condamne M. Barthe à la résidence ministérielle de la chancellerie, sa famille ne se croit pas tenue à se conformer à ces nécessités. Nous n'étonnerons personne en affirmant que trois parents dudit ministre viennent de recevoir la mission, l'un, d'étudier dans les provinces rhénanes l'influence des souvenirs que la législation française a laissés dans ces anciens départements de l'Empire; un autre, d'examiner la constitution hongroise et la législation des provinces slaves; le troisième, d'étudier à Rome la question des mariages entre beaux-frères, aux fins de concilier la législation écrite avec la loi religieuse.

Les spécialités des chapitres des budgets ne sont pas tellement rigoureuses, qu'on puisse être embarrassé de leur demander les fonds nécessaires pour défrayer confortablement les trois voyageurs de la chancellerie, et leur permettre de risquer quelques thalers au tapis vert des salons de Bade, des eaux de Lucques et de Tivoli.

**Faits Divers.**

**EXÉCUTION DE SAUZET.** — On écrit d'Angoulême, 26 juillet : Encore une exécution capitale! François Sauzet, condamné au supplice des parricides à la dernière session de notre cour d'assises, a expié hier son crime sur le lieu ordinaire de ces tristes sacrifices.

A deux heures, la fatale voiture s'est arrêtée devant la porte de la prison. Sauzet a paru quelques instants après, la tête couverte d'un crêpe noir, les jambes et les pieds nus, soutenu d'un côté par l'honorable aumônier des prisons, M. Coullé, et de l'autre par l'exécuteur des hautes-œuvres.

Le remords, ou plutôt l'effroi, l'avait tellement accablé, qu'il pouvait à peine se soutenir. A voir sa démarche pénible et chancelante, sa tête lourdement appuyée sur sa poitrine, on eût dit un débile vieillard, et pourtant il n'avait que 26 ans.

Pendant le trajet, qui a duré au moins un quart d'heure, il n'a proféré ni plaintes ni paroles; il entendait sans les comprendre les exhortations de son confesseur, qui, jusqu'au pied de l'échafaud, n'a cessé de lui parler de la miséricorde divine.

Quand le cortège s'est arrêté, Sauzet a semblé revenir à la vie; l'instinct de la conservation s'est réveillé chez lui. Il a considéré avec terreur le lugubre appareil; il s'est jeté vivement en arrière, et a fait quelques efforts pour se dégager... Vaine tentative! la cloche de la paroisse a tinté quelques sons funèbres, la société était satisfaite: il ne restait plus qu'un cadavre mutilé!

La foule était moins nombreuse que d'ordinaire. Avait-on ignoré le jour et l'heure de l'exécution? Commencerait-on enfin à se rassasier de ces hideux spectacles? Depuis 1830, il se reproduisait hier pour la sixième fois.

Sauzet n'a avoué son crime qu'à la dernière extrémité, quand il a su que tout espoir était perdu pour lui, que son pourvoi en cassation et son recours en grâce avaient été également rejetés. Dans les derniers jours, une seule pensée le préoccupait et l'inquiétait: il voulait avoir des détails sur la terrible cérémonie qui s'apprétaient pour lui. « Comment est donc faite cette machine? demandait-il à son confesseur. Quoi! il me faudra marcher et traverser toute la ville?... C'est-il pas malheureux!... J'aimerais bien mieux être tué en prison. »

Du reste, il paraissait peu touché de l'énormité de son crime, et les reproches qui lui étaient adressés le trouvaient entièrement froid et sans repentir.

Quelques amateurs n'ont voulu perdre aucun détail du drame; ils ont suivi les restes de Sauzet jusqu'à sa dernière demeure.

— La chambre des communes a voté d'enthousiasme, dans sa séance du 27, un subside annuel de 10,000 livres sterling (250,000 f.) pour les malheureux Polonais réfugiés en Angleterre. Les deux partis qui divisent la chambre sur d'autres questions se sont trouvés d'accord sur celle-là, et tous les orateurs ont plaidé à l'envi la cause de ces nobles proscrits. On demandait même de toutes parts que le chiffre du subside fut porté à 15,000 livres sterling, au lieu de dix; mais le chancelier de l'Echiquier a combattu cette proposition au nom des devoirs sévères que lui imposaient ses fonctions. Cependant, vaincu par l'entraînement général, il a promis de se concerter avec ses collègues au sujet de l'augmentation proposée, et tout annonce qu'avant la fin de la session un vote additionnel de 5,000 livres sterling prouvera de nouveau aux malheureux débris de l'indépendance polonaise combien leurs infortunes inspirent de sympathie aux représentants du peuple anglais.

— Vendredi dernier, on a fait sur le chemin de fer de Liverpool et de Manchester l'essai du charbon anthracite pour les machines locomotives, sous la direction de M. Woods, ingénieur de la compagnie. L'épreuve qui a été tentée sur la locomotive le *Vulcan* a fourni les résultats les plus satisfaisants. Pour commencer, on a fait parcourir à la locomotive un espace d'environ six milles sans aucun chargement, et le nouveau charbon a parfaitement fonctionné. On a trouvé qu'il brûlait sans donner de poussière et sans fumée. A son retour, la locomotive a pris à la remorque une file de wagons chargés de charbon, et a parcouru l'espace d'environ vingt-un milles à l'heure, ce qui est la rapidité moyenne du *Vulcan*. Une seconde épreuve a eu lieu dans la soirée, avec la même locomotive, sur tout le parcours de la ligne, depuis Liverpool jusqu'à Manchester, remorquant cinq wagons chargés.

Le *Vulcan* a mis une heure vingt-neuf minutes à faire ce voyage, et la consommation de l'anthracite n'a été que de cinq quintaux et demi. Il a été reconnu que cette locomotive, avec le même chargement et pour faire le même trajet, aurait consommé plus de sept quintaux et demi de charbon ordinaire.

Nous regardons cette expérience comme décisive, à cause du prix de la houille ordinaire qui devient de jour en jour plus élevé. Si l'anthracite peut être appliqué généralement aux locomotives, les compagnies y trouveront une économie de 30 à 40 0/0 sur le coût de la houille. L'emploi de ce nouveau charbon pour les navires à vapeur doit attirer surtout l'attention des praticiens. Les journalistes des Etats-Unis semblent revendiquer pour leur pays la production de ce nouveau combustible, qui est destiné à jouer un si grand rôle, qu'on l'emploie soit dans les forges, soit pour les chemins de fer, soit pour les navires à vapeur.

Nous dirons cependant que la partie sud-ouest du pays de Galles, si favorablement située par rapport à Liverpool, contient des couches d'anthracite d'une qualité supérieure à l'anthracite des Etats-Unis, et qu'à raison de la proximité, on pourra se procurer à meilleur compte que le charbon qu'on fait venir à grands frais de l'Amérique. (Extrait du *Liverpool Albion*.)

— Un journal anglais a publié dernièrement une statistique

de notre marine militaire dans laquelle le nombre de nos vaisseaux et de nos forces militaires a été exagéré à dessein. Voici l'état réel de notre marine :

Vaisseaux de 1 <sup>er</sup> rang armés,	1
Idem. de 2 <sup>e</sup> id. id.	1
id. de 3 <sup>e</sup> id. id.	6
id. de 4 <sup>e</sup> id. id.	3
id. de 1 <sup>er</sup> rang non armés,	1
id. de 3 <sup>e</sup> id. id.	1
id. de 4 <sup>e</sup> id. id.	6
id. du 1 <sup>er</sup> à visiter,	2
id. id. à réparer,	1

Total, 22

et non 52, comme le marque le document anglais. Les frégates sont au nombre de 36 dont 30 armées; les corvettes 24 dont 11 armées. Les autres petits bâtiments sont au nombre de 74 dont 58 armés. Il y a 40 bâtiments de flottille dont 29 armés, 50 transports et 24 bâtiments à vapeur. Total, 270 bâtiments. Il y a en construction 27 vaisseaux, 24 frégates, 1 corvette, 5 transports, 13 vapeurs. Total, 70.

Le nombre des officiers de marine de tout grade est de 1,563: les troupes des équipages sont au nombre de 25,900 hommes; l'artillerie de marine et l'infanterie en comptent 5,650. Il y a là bien loin du chiffre de l'auteur anglais.

— Nous avons été curieux de voir ce jeune homme que son père est accusé d'avoir tenu en charte privée durant plusieurs années. A cet effet, nous nous sommes rendu à l'hôpital Saint-Antoine, où le malade occupe un petit cabinet séparé des dortoirs communs, apparemment pour ne pas rompre trop brusquement ses habitudes d'isolement et de silence. Toutefois on lui a donné un compagnon de chambre, et de plus on le laisse sortir dans la maison à l'heure de la promenade, ce qui l'a d'abord excité jusqu'à lui donner un mouvement de fièvre.

Nous nous attendions, d'après tout ce qu'on raconte, à ne trouver qu'une sorte de squelette respirant et une existence des plus fragiles; il n'en est rien. A la vérité, ce garçon a des jambes frêles et des chairs sans énergie; mais sa figure, quoique pâle et comme étiolée, accuse plutôt l'embonpoint que la maigreur. Il a peu de barbe, mais il n'a que vingt ans. Il est timide, hésitant, et sa parole paresseuse semble obéir à un ressort lent à se détendre; mais enfin il ne parle pas mal pour un sauvage si long-temps séquestré de la société. Il avait coutume, dit-il, de converser à travers une cloison vitrée avec sa mère, excellente femme dont on lui laisse ignorer la mort toute récente. Il n'a eu, quand il était enfant, qu'un mois de leçons chez les frères, et cependant il lit passablement, grâce à son père, modérateur sur porcelaine, qui lui a servi de maître. Au total, il est pâle et faible, il marche péniblement; mais sa maigreur n'a rien de remarquable, et il ne paraît ni triste, ni malheureux, ni même inquiet. (Constitutionnel.)

**Extérieur.**

**ESPAGNE.** — *Frontières de la Navarre*, 26 juillet. — Le colonel de cavalerie don Antonio Dancausa a été chargé par le général Maroto du blocus de Pampelune, en remplacement d'Osma. Ansanza, fait dernièrement prisonnier par El Mochuelo, a été fusillé à Pampelune.

Les troupes de la reine et celles commandées par Maroto occupent les mêmes positions. On ne sait quand elles en viendront aux mains. Estella est environnée de fortifications; la plus grande surveillance est employée pour qu'aucun étranger, quel qu'il soit, ne vienne s'assurer de l'état de la ville et des travaux de défense. Cependant on y admet les déserteurs lorsqu'il s'en présente, car dernièrement six cavaliers, venant de Lerin, ont été reçus par l'autorité militaire et gratifiés d'une prime de 80 f. Don Carlos était le 22 à Estella.

— On écrit de Béthobie, le 26 juillet : M. Guereca, avocat, secrétaire de Munagorri, est arrivé ce matin à Hendaye. Le général Jauregui s'est rendu dans ce même village quelques instants après. Les motifs de cette entrevue, depuis long-temps désirée par Munagorri, sont encore inconnus. On dit que celui-ci aurait fait des propositions à Jauregui pour combattre sous ses drapeaux.

— Les troupes cantonnées à St-Sébastien font de temps en temps des sorties. Depuis le 20 elles ont fait plusieurs prisonniers. Samedi dernier, six carlistes sont arrivés parmi nous, fatigués, disaient-ils, de combattre pour une cause qui n'a plus de chances de succès; il paraît que les factieux sont découragés, mais il ne faut pas se dissimuler que le moindre avantage peut relever toute leur énergie.

Lundi dernier, le brigadier Santa-Cruz et le général O'Donnell ont conduit leurs troupes sur les hauteurs qui entourent la petite vallée de Lasarte. La division Santa-Cruz n'a eu occasion que de lancer deux ou trois boulets sur cinq cavaliers qui passaient au bas de la montagne. La journée était sans nuages, et le soleil dardait ses rayons de la manière la plus vigoureuse. Les soldats, exposés à tout le poids de la chaleur, ont attendu avec patience le signal de la retraite qui a eu lieu à six heures du soir. Nous avons nous-même suivi cette petite expédition.

La division O'Donnell a tirailé tout le jour. On soupçonne qu'il y a eu quelques blessés du côté des factieux. Le soir, à la rentrée des troupes, le général, connaissant l'usage des carlistes d'accompagner la retraite jusqu'à une certaine distance, a placé en embuscade une compagnie d'infanterie dans une ferme. Les carlistes l'ont dépassée et se sont trouvés entre deux feux. Cinq d'entre eux sont tombés morts sur la place, plusieurs ont été blessés. Un officier redouté par les christinos, à cause des prises nombreuses qu'il faisait aux environs de Saint-Sébastien, a été fait prisonnier avec un soldat. Ces deux factieux sont en ce moment éroués au château.

— On assure que, le 23 de ce mois, Munagorri, dont le nom est destiné à acquérir bientôt de la célébrité, a donné l'ordre à tous ses enrôlés de se réunir à Baigorri, Espelette, Sare et Hendaye. C'est à compter du 25 que les rations de pain, de vin et de viande, et la solde d'un réal par jour, leur ont été allouées.

— Mercredi dernier, vingt-sept déserteurs carlistes se sont présentés à Munagorri; le commandant du 5<sup>e</sup> bataillon les accompagnait. (Sentinelle des Pyrénées.)

**Variétés.**

**UN MARTYR LIVONIEN.**

Le 10 octobre 1707, une foule immense encombra la place du vieux château d'Alt-Ranstad. Plusieurs escadrons de cavaliers polonais stationnaient à l'entour d'un échafaud, sur lequel on pouvait apercevoir des roues, des carcans, tout le luxe d'instruments de torture et de mort que la civilisation eut tant de peine à chasser du code barbare des anciennes législations. A en juger par les solennels apprêts qu'avait nécessités cette exécution, ce n'était point un obscur condamné qui allait expier sur cette place l'énormité de ses crimes ou périr victime de l'inhumanité

de ses juges. Plongé dans l'immobilité d'une rêverie douloureuse, un vieux soldat, dont les cheveux blancs s'échappaient sous la fourrure de son bonnet militaire, était appuyé contre un des poteaux qui défendaient contre les invasions du public l'enceinte de l'échafaud. Deux longues moustaches grises donnaient à son visage un remarquable caractère d'énergie, et des larmes étaient arrêtées dans les sillons des cicatrices qu'avaient imprimées sur ses joues le sabre des Russes et les ravages du temps. Debout, derrière lui, un jeune officier saxon le contemplait avec un étonnement plein de sympathie.

— Quel est, lui demanda-t-il, le malheureux qu'on doit exécuter ?

Le soldat se tourna vers son interlocuteur, comme s'il eût voulu voir à l'expression de sa physionomie s'il n'attachait à cette question que l'intérêt d'une curiosité banale, et répondit d'une voix sourde :

— Jean Rémold de Patkul, lieutenant-général au service du roi de Pologne et ambassadeur du tzar Pierre.

— De quel crime est-il coupable ?

— D'être resté fidèle à sa patrie et d'avoir défendu ses libertés.

— Avez-vous particulièrement connu ?

— Hélas! oui, répliqua le vieillard. Nous sommes nés tous deux en Livonie. Je l'ai accompagné sur les champs de bataille et je l'ai suivi dans l'exil. Si vous voulez m'écouter un instant, vous saurez ce que valent ce Charles XII que l'Europe appela un héros, cet Auguste II dont elle plaint les malheurs, ce Pierre Alexiowitz dont elle admire le génie. Fils d'un gentilhomme livonien qui mourut dans les prisons de Stockholm pour s'être laissé battre par les Polonais dans les fossés de Wolmar, Patkul se fit remarquer dès sa jeunesse par des sentiments patriotiques dont de longues infortunes et d'amères ingratitude ne devaient point affaiblir l'exaltation. Sa bravoure lui valut à vingt ans le grade de capitaine. Vous n'ignorez pas que la Suède, sous Charles XI, n'avait conservé que le simulacre de son ancienne indépendance. La gloire répandue sur les règnes de Gustave Vasa, de Gustave-Adolphe, de Christine et de Charles-Gustave n'avait point rejailli sur la couronne de leur successeur. Long-temps appelé à élire ses rois et à exercer dans le gouvernement une part d'autorité égale à celle de la noblesse, le peuple abdiqua sous ce prince les droits qu'il avait possédés depuis le jour où il plaça sur le trône qu'il avait fondé un de ses guerriers les plus illustres et le plus vertueux de ses citoyens. Les lois qui garantissaient l'existence de sa constitution subsistèrent dans les chartes, mais ne reçurent plus d'exécution, et Charles XI amena les états à reconnaître l'hérédité de la monarchie et à lui décréter un pouvoir sans contrôle et sans responsabilité. Certain de l'impunité, ne craignit point d'attenter aux privilèges politiques des Livoniens. Cette province, qui avait su jusqu'alors faire respecter par les lois de Suède l'intégrité de ses prérogatives, délégua à Charles XI plusieurs chevaliers de l'ordre équestre, chargés de protester en son nom contre les prétentions illégitimes de la royauté. Patkul fut un des membres de la députation. L'éclat dont brillait la cour de Charles n'intimida pas sa franchise. Il se plaignit énergiquement des empiétements de la monarchie, et fit observer au roi que le courage des Livoniens n'était pas tellement dégénéré qu'ils ne pussent, comme leurs pères, demander aux chances d'une révolution la conservation de leurs libertés. Ce hardi langage déplut naturellement à un despote qui n'avait entendu jusqu'à ce moment que le murmure des flatteries dont les courtisans caressent l'orgueil de toutes les grandeurs.

Jugé par une commission extraordinaire, Patkul fut condamné à avoir la main droite et la tête coupées; ses biens furent confisqués, et ses écrits brûlés par la main du bourreau. Le jeune Livonien, toutefois, parvint à se soustraire à ce danger. Il parcourut en fugitif l'Italie, la Suisse et la France, n'ayant pour consolation dans ses infortunes que le dévouement d'un serviteur zélé, d'un ami fidèle. Sur ces entrefaites, Charles XI mourut, et son fils lui succéda. Un instant Patkul espéra que le nouveau roi répudierait la politique oppressive de son père. Trompé dans ses espérances, il offrit ses services à l'électeur de Saxe, Auguste II, qui venait de prendre possession d'un trône plus difficile à conserver qu'à conquérir, et passa en Russie, afin d'armer contre Charles XII un empire qui commençait à se montrer redoutable. Pierre Alexiowitz le nomma commissaire-général des guerres et ministre plénipotentiaire auprès de la Pologne. Ces titres, son amour-propre ne les ambitionnait pas; il les accepta par patriotisme, comptant faire servir cet accroissement d'influence au triomphe de la cause qu'il avait embrassée. Etant revenu en Livonie, il essaya de soulever ses concitoyens. Mais le courage à son heure comme la fortune, et les peuples ne sont pas toujours enclins à seconder les hommes qui aspirent à devenir leurs libérateurs. Patkul supporta ce coup cruel avec une admirable résignation. Possesseur d'une immense fortune, aimé de Mme d'Einsiedel, Saxonne illustre par sa naissance et sa beauté, le sort lui avait prodigué toutes les conditions désirables de bonheur. Mais ce n'était point cela qu'avait rêvé son abnégation. Il s'était imposé une tâche rude et hasardeuse; il voulait la réaliser ou mourir en l'accomplissant. Cette dernière partie de ses vœux ne fut, hélas! que trop tôt exaucée. Ami de la débauche et du plaisir, sans énergie et sans vertus, Auguste II n'avait vu qu'à regret son royaume envahi par les Suédois. L'indolence de cet homme, qui n'avait que le courage vulgaire d'un soldat, s'effrayait du bruit des armes, et il hésitait à s'engager dans les lenteurs d'une guerre dont il ne pouvait prévoir ni le résultat, ni la fin. Oubliant le traité de Birsén, il fit, à l'insu de la Russie, des offres secrètes à Charles XII. Ce prince, qui avait vaincu à dix-sept ans tous ses ennemis, brisé le trône de Pologne sous les pieds d'Auguste, et menacé jusqu'à ses états héréditaires, exigea que le sang de Patkul cimentât une réconciliation qui de part ni d'autre n'était sincère. Auguste eut l'infamie d'y consentir. Le Livonien fut arrêté, enfermé dans les cachots de Königsstein, et pour justifier en apparence une détention qu'aucune raison sérieuse ne légitimait, on l'accusa d'avoir voulu faire passer sous les drapeaux de l'Autriche le corps d'armée qu'il avait conduit en Saxe. Trainé en Pologne à la queue d'un cheval, il fut pendant trois mois attaché à un poteau, en présence de toute l'armée. L'homme qui l'avait suivi dans l'exil se trouva là encore pour l'exhorter à la patience, et lui faire espérer un retour de fortune sur lequel il ne comptait plus lui-même. Cet homme, c'était moi. Vous savez le reste, monsieur, ajouta le vieillard en désignant l'échafaud.

A ces mots, un mouvement d'ondulation se fit remarquer parmi les spectateurs; les tambours battirent, la foule s'entr'ouvrit, et l'on vit s'avancer un chariot recouvert d'un drap noir, sur lequel Patkul était étendu. A ses côtés se tenait un prêtre, qui, effrayé du sort réservé à cette illustre victime, ne lui prodiguait plus que de tremblantes consolations. L'énergie de sa conscience et le stoïcisme de son âme avaient été vaincus par la douleur. Cette mort ignominieuse et imméritée; les rigueurs d'une détention cruelle, qui avait pompé goutte à goutte ce qui lui restait de force et de vie; cette agonie de la pensée, mille fois plus douloureuse que celle du corps; la vue des instruments de torture qui allaient arracher de ses veines le peu de sang que ses blessures y avaient laissé; ce martyre obscur loin d'une patrie ingrate envers son héroïsme: tout cela avait abattu

un courage qui avait résisté long-temps à des souffrances plus qu'humaines.

Au moment où le chariot pénétra dans l'enceinte où l'exécution devait s'accomplir, Patkul, jusqu'alors plongé dans une inerte immobilité, se souleva sous ses chaînes, et se serra contre le chapelain qui l'accompagnait :

— J'ai peur! dit-il.  
— Pensez à Dieu, murmura le prêtre, en cachant la figure du condamné sous les pans de son manteau.

— J'ai peur! répéta Patkul d'une voix haletante. Et cependant j'ai bravé la mort sur vingt champs de bataille; mais ceci est au-dessus des forces défaillantes de la nature. Je ne suis qu'un homme, et l'on veut me faire mourir comme un dieu!

Alors un soldat suédois s'approcha du Livonien, et lut à haute voix un papier ainsi conçu :

« L'ordre exprès de S. M. Charles XII, notre seigneur très-clément, est que cet homme, qui est traître à la patrie, soit roué et écartelé pour réparation de ses crimes et pour l'exemple des autres. »

Tandis que le soldat prononçait ces paroles, une complète métamorphose s'était opérée dans les traits du condamné. Sa tête, affaissée sous le poids d'intraduisibles angoisses, se releva austère et solennelle, ses yeux étincelèrent de fierté, et, regardant ses bourreaux avec un dédain tranquille :

— Vous pouvez, leur dit-il, torturer mon corps, mais non déshonorer mon nom. Le seul, le véritable traître, est Auguste II. Il a vendu mon sang à Charles XII pour conserver son électorat. Ma conscience est pure, et ma patrie me doit une place parmi ses martyrs; car je ne meurs que pour avoir trop fidèlement défendu ses libertés.

Ces mots furent les derniers qu'il prononça. Les exécuteurs l'étendirent sur la roue, et le soumièrent ensuite aux épreuves de l'écartèlement. Après cette opération terrible, le bourreau dégagea la tête du Livonien, à moitié ensevelie sous un monceau de chairs sanglantes, derniers débris d'une vie presque éteinte, et pour que rien ne manquât à la satisfaction du très-clément roi de Suède et du vertueux roi de Pologne, il l'abattit d'un coup de hache.

Un silence lugubre accueillit la conclusion de cet épouvantable tragédie. L'officier saxon se rapprocha du vieillard.

— C'est infâme, s'écria-t-il, et, si les contemporains de Patkul n'osent exprimer leur indignation, de tels actes, soyez-en sûr, n'échapperont pas à la justice de l'histoire.

— Vous vous trompez, monsieur, répliqua le vieux soldat en essuyant ses larmes; les meurtriers auront des apologistes, mais la victime ne trouvera que des détracteurs. On dénaturera ses intentions, on calomnierait sa mémoire; car les hommes ne croient plus à la pureté du dévouement, ni au dévouement du patriotisme.

Tel fut en effet le sort de Patkul. Cette mort affreuse, qui devait désarmer tous les ressentiments, ne lui valut pas même une tardive justice. Il n'en fut pas ainsi de ses bourreaux: Auguste II eut des historiens pour l'applaudir, et Charles XII pour l'admirer.

BÉNÉDICT G....  
(Bon Sens.)

Les Parisiens sont très-soigneux de leur santé, et on doit les imiter, car on remarque que leur régime les met à l'abri des maladies si fréquentes pendant les chaleurs. Nous avons observé que leur premier repas se compose toujours d'une tasse de *Racahout des Arabes* (1), aliment étranger depuis long-temps en vogue, aussi agréable que nourrissant, très-facile à digérer, même par les estomacs les plus délicats. Cet aliment a d'autant plus fixé leur confiance, qu'il est le seul approuvé par l'Académie royale de Médecine, par la Faculté de Paris et par tous les plus célèbres médecins et professeurs, notamment MM. le baron *Alibert*, *Broussais*, *Fouquier*, *Moreau*, *Baron*, *Jadelot*, etc., qui l'ordonnent pour les dames, les enfants, les convalescents et les personnes âgées, délicates ou nerveuses.

(1) Le *Racahout des Arabes* se vend dans les pharmacies de MM. Vernet, place des Terreaux, Claraz, rue Neuve, André, place des Célestins, à Lyon; Michel, à Tarare; Voituret, à Villefranche; Garin, à Condrieu; Arduin, à Amplepuis; Brigaud, à Thizy; Tournier, à Givors; Martinet, à Saint-Etienne; Mercier, à Roanne; Martinet, à Bourg; Accarie, à Valence; Vigier, à Avignon; chez MM. les négociants Ramel, à la Croix-Rousse; Fayolle et Dumas, à Saint-Genis; Baratier, à Grenoble, et dans les autres villes.

Les personnes d'un santé délicate, d'un tempérament nerveux, et surtout celles affectées de maladies de poitrine, apprendront avec satisfaction que la fille de M. Carteau, ancien chimiste, qui a laissé des souvenirs honorables, veut donner suite à la découverte qu'a faite son père, en mettant au jour la composition d'un café alimentaire et analeptique de racines, surnommé *Café des dames et du bon goût*.

Les substances purement végétales, fortifiantes et adoucissantes qui sont la base de cet aliment contiennent, dit-on, une principe nutritif et aromatique très-agréable au goût, favorable à la santé, et que la science n'avait encore pu rencontrer.

Nous croyons rendre un véritable service à l'humanité en annonçant qu'il vient d'être établi dans cette ville plusieurs dépôts de ce café, persuadés que nous sommes que les effets répondront à l'attente des consommateurs, qui n'hésiteront pas, dès qu'ils en auront fait usage, à lui donner la préférence sur tous les cafés composés qui se sont débités jusqu'à ce jour sous différentes dénominations.

La fabrique est rue Pouteau, clos Casati, 26, au 2<sup>me</sup>.

BOURSE DE PARIS DU 31 JUILLET.

La réponse des primes n'a amené aucun mouvement dans les fonds. Les valeurs industrielles sont entièrement abandonnées.

Cinq pour cent . . . . .	111 50	111 35	111 30	111 30
— fin courant . . . . .	111 25	111 35	111 25	111 20
Quatre pour cent . . . . .	103 50			
Trois pour cent . . . . .	80 90	80 95	80 90	80 95
— fin courant . . . . .	80 85	80 95	80 85	80 90
Rentes de Naples . . . . .	99 13	99 15	99 15	99 15
— fin courant . . . . .	99 20	99 25	99 20	99 25
Caisse hypothécaire . . . . .	800			
Actions de la banque . . . . .				
Actes canaux . . . . .	1250			
Emprunt d'Haïti . . . . .	560			

COURS DES VALEURS INDUSTRIELLES DU 31 JUILLET.

NOMBRE des ACTIONS.	VALEUR NOMINALE.	INTÉRÊTS ou dividend. payables.	DÉSIGNATION DES ACTIONS.	DERNIER PRIX FAIT.	COURS DU JOUR.
2,000	1,000	Juin et Déc.	Banque de Lyon, Caisse d'esc., com. de bestiaux,	"	1,700
700	750		Ponts sur le Rhône, Ponts de la Feuillée, Pont Seguin,	1,020	
4,500	1,000	par trimestre.	Pont de l'île-Barbe, Pont et gare de Vaise	2,265	
450	2,000	Idem.	Eclair. gaz (Turin), Eclairageau gaz, Ce Perrache,	1,700	
300	2,000	Idem.	Eclairage au gaz, Saône-et-Loire,	470	
220	1,000		Eclairage au gaz, St-Etienne,	900	
2,360	1,000	Juin et Déc.	Eclair. au gaz, trois villes du Midi,	"	2,075
1,740	600		Eclair. gaz (Dijon), Bat. à vap. de Lyon à Arles,	850	950
1,500	1,000		Paq. à vap. (Lyon à Chalon), Gondoles à vap. sur Saône, marc., Fonderies (Loire et Isère),	1,275	
500	750		Che. de fer, Lyon à St-Etienne,	52,250	
1,000	700	Décembre.	Moulin à vap. de Perrache,	4,575	
350	600		Ce génér. mines de Rive-de-Gier,	4,750	
3,000	750	Idem.	Soc. civ. d'act. min. de houille,	"	1,085
400	700	Juin et Déc.	Mines Graugette et Culatte,	1,660	
320	5,000	Idem.	Comp. des mines de l'Union,	870	
180	2,000	Idem.		1,050	
134	5,000	Idem.			
400	10,000	Idem.			
2,200		Jan. et Juil.			
240	5,000	par an.			
	1,000	Juin et Déc.			
	1,000	Jan. et Juil.			
1,500	800	Juin et Déc.			

GRAND-THÉÂTRE.

Jeu 2 août 1838. — Premier début de Mlle Pauline Gobert. — 1<sup>o</sup> LE CHALET, opéra. — 2<sup>o</sup> LE PRÉ-AUX-CLERCS, opéra. — Sept heures.

GYMNASÉ-LYONNAIS.

Vendredi 3 août 1838. — 3<sup>e</sup> représentation de M. Odry. — 1<sup>o</sup> LE SPECTACLE A LA COUR, vaud. — 2<sup>o</sup> L'OURS ET LE PACHA, vaud. — 3<sup>o</sup> LE SAUVETÉ, vaud. — Six heures 1/2.

Le Rédacteur en chef, Gérant responsable, F. RITZEL.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSILY FILS, RUE POULAILLERIE, 19.

Feuille d'Annonces.

ANNONCES JUDICIAIRES.

(1119) VENTE JUDICIAIRE

D'une fort jolie maison d'habitation ayant caves, rez-de-chaussée, premier étage et greniers au-dessus, avec deux petites constructions y attenantes et une autre construction servant d'écurie, de fenil et remise, le tout construit en pans de bois et briques; situées sur les terrains des hospices civils de Lyon, dans l'île du Consulat, en amont du pont Morand, et appartenant au sieur Jean-Baptiste Mure, propriétaire, demeurant à la Guillotière, susdite île du Consulat.

Le mardi vingt-un août mil huit cent trente-huit, à dix heures du matin, il sera procédé, par le ministère d'un commissaire-priseur, à la vente aux enchères et au comptant des constructions ci-dessus décrites, à la requête de la commission exécutive des hôpitaux civils de Lyon, au préjudice dudit sieur Mure, dans ladite île du Consulat, après les formalités voulues par la loi.

(1118) VENTE D'UN BEAU MOBILIER.

Samedi quatre août courant, à dix heures du matin, sur la place Louis XVI, aux Brotteaux, il sera vendu judiciairement divers meubles saisis consistant notamment en commodes, secrétaires, console, guéridon, glaces, fauteuils, chaises, bibliothèque, etc. ENGLER.

ANNONCES DIVERSES.

(5015) A CÉDER. — Etude d'avoué dans une petite ville peu éloignée de Lyon. S'adresser, pour les renseignements, à M. Brunier, quai Humbert, nos 12 et 13.

(4998) On trouve toujours dans les chantiers de Monnet et Carrichon, à Lyon, quai Ste-Marie-des-Chaines, une très-grande quantité de bois à brûler de toutes les qualités, que l'on vend au-dessous du cours pour cause de cessation de commerce.

(5013) M. BARBEZAT a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir son restaurant rue Sirène, n<sup>o</sup> 7. On trouvera chez lui des diners et soupers à 1 f. 25 c. et au-dessus. Le service se fera avec célérité et propreté.

(2038) Le dépôt de la PATE PECTORALE DE RÉGLISSE A LA GOMME, de GEORGÉ, pharmacien, est toujours en dépôt chez M. MACORS, à Lyon, rue St-Jean, n<sup>o</sup> 30. — Le prix des boîtes est de 12 sous et 24 sous, avec l'instruction.

ASSOCIATION CIVILE DES ACTIONNAIRES AUX MINES DE HOUILLE.

Messieurs les actionnaires sont prévenus que lundi 6 courant les intérêts échus au 31 juillet dernier se paieront chez MM. André Charvet et C<sup>o</sup>, banquiers, port Saint-Clair. (1674)

(191) VÉSICATOIRES-ALBESPEYRES.

PAPIER D'ALBESPEYRES, seul approuvé par les membres de la Faculté de médecine pour se panser sans douleur et obtenir une suppuration abondante et inodore. (COMPRESSES SPONGIEUSES préférables au linge.)

Dépôts chez les pharmaciens Guichard, place des Cordeliers; Roussin, rue St-Dominique, et Vernet, place des Terreaux, à Lyon; Michel, à Tarare; Trouillet, à Vienne; Brigaud, à Thizy; Couturier, à St-Etienne.

MALADIES SECRÈTES.

(574) Guérison sans rechute d'un à cinq jours des écoulements et fleurs blanches, si anciens et rebelles qu'ils soient, par la méthode unique, aussi sûre que facile, du docteur Thivaud, de Montpellier.

Dépôt chez M. Bertrand, pharmacien, place Bellecour, n<sup>o</sup> 12, à Lyon. — A la même adresse on trouve les pilules dépuratives végétales du même auteur, pour la cure radicale des maladies vénériennes et dartreuses, quelles que soient leur ancienneté et leur opiniâtreté.

Hôtel de Beaune, à Auxerre,

Chef-lieu du département de l'Yonne,

(5007) A VENDRE OU A LOUER, meublé ou non meublé. — Cet hôtel, jouissant d'une ancienne et très-bonne réputation, est situé sur le quai, quartier le plus agréable de la ville, sur la route de Paris à Lyon par la Bourgogne, à la proximité de plusieurs routes qui y aboutissent et du canal du Nivernais, près la poste aux chevaux et la maison de bains.

Le bureau des messageries royales y est attaché, et deux voitures de cette administration y descendent tous les jours.

La maison et le mobilier sont en très-bon état, et n'exigeraient ni réparations ni renouvellement. On accordera des facilités pour le paiement.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve Boillet, propriétaire, tenant ledit hôtel.

DÉPURATIF DU SANG.

EXTRAIT DE SALSEPARILLE.

COMPOSÉ

En forme de pilules, de M. E. SMITH, docteur en médecine de la Faculté de Londres,

Est le remède le plus efficace pour les *dartres*, les *éruptions*, les *ulcères*, et toutes les *maladies de la peau et du sang*. Les personnes mariées ou sur le point de l'être, qui auraient raison de craindre pour des vices cachés ou des restes de mercure, peuvent en toute confiance avoir recours à ce remède qui purifie et adoucit le sang, et qui rétablit la santé. — Se vend au prix de 3 fr. la boîte.

Le seul dépôt à Lyon est chez Vernet, place des Terreaux, n<sup>o</sup> 13. (2005)

Eaux minérales naturelles et artificielles.

REMÈDES BREVETÉS, AUTORISÉS, Annoncés dans les journaux. DÉPÔT GÉNÉRAL CHEZ VERNET, PH., PLACE DES TERREAUX, 13.

Chocolats de santé. Bains de vapeur à domicile.

GUÉRISON

DES Maladies Secrètes,

NOUVELLES OU ANCIENNES,

*Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs.*

Par le Sirop Dépuratif Végétal de Séné.

Extrait du précieux Recueil des Recettes médico-officinales,

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

Prix: 5 fr. 1/4 de pinte.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien-chimiste, rue Palais-Grillet, n<sup>o</sup> 23, à Lyon. (3445)

BATEAUX ACCÉLÉRÉS

ENTRE

PARIS, LYON ET STRASBOURG.

Par acte passé, en date du dix de ce mois (juillet), par devant Mes Hailig et son collègue, notaires à Paris, et en exécution de l'article 14 des statuts, la société en commandite et par actions, au capital d'UN MILLION DEUX CENT MILLE FRANCS, que MM. Grères Horst et C<sup>o</sup>, à Paris et à Strasbourg, viennent de former, pour la navigation accélérée entre Paris, Lyon et Strasbourg, a été définitivement constituée par suite du placement de plus de la moitié des actions. (7056)